

Liste des amendes 2025/2026

		<i>Indice</i>
article	contravention	<i>968,04</i>
13	absence d'une société à une Assemblée Générale	29,00 €
	départ non autorisé avant la fin de l'AG	14,50 €
56	non communication dans un délai de 15 jours d'un changement intervenu dans les statuts et/ou la composition du comité	6,00 €
66	inscription d'équipe entente sans nombre minimum de joueurs requis	23,00 €
72	absence d'une demande d'affiliation pour un membre	8,50 €
73 (6)	pas d'accord de la société à laquelle le joueur est affilié ou pas d'information à la Fédération (amende à payer par le club où le joueur a joué sans autorisation)	14,50 €
82	fausse signature	29,00 €
84	non-validation des licences dans les délais par licence	3,00 €
	absence de liste renseignant sur les noms, prénoms et adresses des titulaires	14,50 €
	non-présentation d'une licence	3,00 €
	envoi tardif de la liste, par jour de retard	6,00 €
84bis	non-validation des licences Beach-Volleyball dans les délais (31 mars) par licence	3,00 €
	absence de liste renseignant sur les noms, prénoms et adresses des titulaires	14,50 €
	non-présentation d'une licence Beach-Volleyball	3,00 €
	envoi tardif de la liste Beach-Volleyball, par jour de retard	6,00 €
96	pas d'envoi d'une lettre de sortie	14,50 €

Liste des amendes 2025/2026

		<i>Indice</i>
article	contravention	968,04
98bis	non-paiement des frais administratifs de transfert Beach-Volleyball	14,50 €
	demande de transfert Beach-Volleyball non validée faute de paiement	8,50 €
107	absence d'antennes	14,50 €
	terrain et/ou filet non réglementaire	14,50 €
108	<u>Equipes seniors et juniors</u>	
	maillot non conforme	
	<u>Equipes U11, U13, U15 et U17</u>	
	maillot non conforme par joueur par rencontre	1,00 €
	short non conforme par joueur par rencontre	3,00 €
	<u>Equipes 1,2,3,4 seniors et U19</u>	
	aucun numérotation	
	numérotation non conforme par équipe	14,50 €
	<u>Equipes U11, U13, U15 et U17</u>	
	numérotation non conforme par équipe	3,00 €
112	envoi tardif d'une feuille de match	23,00 €
	perte d'une feuille de match	58,00 €
	absence d'enveloppe suffisamment affranchie	3,00 €
	envoi tardif des feuilles de matches des tournois jeunes par l'organisateur	35,00 €
113	non fourniture de ballons par ballon	1,00 €
114	présentation d'une trousse médicale non conforme ou absence d'une trousse médicale	3,00 €

Liste des amendes 2025/2026

		Indice
article	contravention	968,04
116	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance</u>	
	<u>avec confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, U19	8,50 €
	U15, U17	4,50 €
	U11, U13	3,50 €
	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance</u>	
	<u>sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, U19	23,00 €
	U15, U17	11,50 €
	U11, U13	9,50 €
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance</u>	
	<u>avec confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, U19	20,50 €
	U15, U17	10,50 €
	U11, U13	8,00 €
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance</u>	
	<u>sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, U19	35,00 €
	U15, U17	17,50 €
	U11, U13	14,00 €
	<u>forfait non déclaré</u>	
	<i>plus paiement des frais de déplacement de l'équipe et</i>	
	<i>des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement</i>	
	<i>des arbitres plus paiement de l'indemnité des arbitres</i>	
	<i>selon le tarif fixé annuellement par le Conseil</i>	
	<i>d'Administration</i>	
	vétérans, seniors, U19	46,50 €
	U15, U17	23,00 €
	U11, U13	17,50 €
	<u>forfait déclaré par le CA (licence non valable ou</u>	
	<u>infraction du six de base)</u>	
	vétérans, seniors, U19	46,50 €
	U15, U17	23,00 €
	U11, U13	17,50 €

Liste des amendes 2025/2026

		<i>Indice</i>
article	contravention	968,04
117	déclaration forfait par le CA pour une équipe pour	86,50 €
	absence de l'équipement technique réglementaire et/ou d'une feuille de match réglementaire	
	plus paiement des frais de déplacement de 50% par joueur de l'équipe et de 100% des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement des arbitres	
	plus paiement de l'indemnité des arbitres selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration	
	non-communication d'une remise aux arbitres (par arbitre)	23,00 €
119	mise à disposition tardive de la salle	14,50 €
119bis	Téléversement tardif de la vidéo	23,00 €
	Omission de la production de la vidéo	58,00 €
125	non-communication des équipes dans les délais par équipe	14,50 €
135	forfait général	
	par équipe senior avant la publication du programme	173,00 €
	par équipe senior après la publication du programme	144,00 €
	par équipe U15, U17, U19 avant la publication du programme	115,00 €
	par équipe U15, U17, U19 après la publication du programme	101,00 €
	par équipe U11, U13 avant la publication du programme	86,50 €
		72,00 €
137	non-communication dans les délais des dates et heures de réservation	29,00 €
146	retrait d'une équipe inscrite de la Coupe de Luxembourg ou de la Coupe FLVB	86,50 €

Liste des amendes 2025/2026

		<i>Indice</i>
article	contravention	968,04
147	non-respect de la date limite de communication (au cas où la rencontre aura lieu chez l'adversaire 80% de l'amende sont transférés au compte de l'adversaire)	29,00 €
	non-respect de la nouvelle date	29,00 €
176	déclaration de forfait par le CA pour les 2 équipes non-exécution de l'obligation de mettre à disposition de la Fédération deux arbitres par équipe participant au championnat par arbitre manquant	58,00 € 290,00 €
	absence de degré d'arbitre requis	203,00 €
179	remplacement de l'arbitre désigné par un arbitre de la même société ayant plus d'un degré en moins	8,50 €
	remplacement d'un arbitre désigné par une personne n'ayant aucun degré	11,50 €
	interchangement des arbitres désignés par la commission des arbitres	6,00 €
	participation aux frais pour le remplacement d'un arbitre décommandé plus de 3 jours et moins de 10 jours à l'avance	23,00 €
	remplacement d'un arbitre à assurer par la commission des arbitres moins de 3 jours avant une rencontre	58,00 €
185	<u>non-observation du délai</u>	
	moins de 8 jours	14,50 €
	plus de 8 jours	29,00 €
	plus d'un mois	58,00 €
186	tenue d'arbitrage non réglementaire	6,00 €
188	indemnisation des arbitres non exécutés avant le match par arbitre	3,00 €

Liste des amendes 2025/2026

		Indice
article	contravention	968,04
190	<u>absence de l'arbitre désigné ou de son remplaçant lors d'une rencontre officielle</u>	
	1. Absence	87,00 €
	2. Absence	116,00 €
	3. Absence	174,00 €
	<i>et l'arbitre est rétrogradé au degré immédiatement inférieur, et son club doit payer les frais de déplacement des équipes dans le cas où la rencontre ne peut pas avoir lieu</i>	
	absence du marqueur ou d'un juge de ligne lors d'une rencontre officielle internationale	116,00 €
191	absence du marqueur de la société désignée <i>a) en plus la société doit payer le déplacement (frais 2e arbitre 3e degré) et les frais de déplacement du remplaçant si la rencontre a lieu avec un marqueur d'une autre société</i> <i>b) en plus les frais du 1er et 2e arbitre, ainsi que les déplacements du 1er et 2e arbitre et de l'équipe adverse</i>	8,50 €
200 (a) b)	article 80: production de faux documents ou fausses déclarations	58,00 €
	article 115: non-respect de la limitation des joueurs transférés	29,00 €
	article 194: absence non motivée lors de 2 séances du cadre national	6,00 €
	article 196: absence non motivée d'un joueur d'un cadre national sur laquelle la responsabilité de sa société est à	144,00 € 863,00 €
	article 197: contraventions aux directives des responsables amende pour le joueur allant de à	29,00 € 144,00 €
	article 198: infraction à l'interdiction de jouer	29,00 €

Liste des amendes 2025/2026

		Indice
article	contravention	968,04
205	carte jaune (avertissement)	
& 205bis	1.fois	6,00 €
	2.fois	14,50 €
	3.fois	29,00 €
	4.fois	58,00 €
	5.fois et suivantes	86,50 €
	carte rouge (pénalité)	
	1.fois	11,50 €
	2.fois	17,50 €
	3.fois	35,00 €
	4.fois	69,50 €
	5.fois et suivantes	93,00 €
	carte jaune et rouge tenus ensemble (expulsion)	
	1.fois	58,00 €
	2.fois	93,00 €
	3.fois	116,00 €
	carte jaune et rouge tenus séparément (disqualification)	
	1.fois	87,00 €
	2.fois	116,00 €
	3.fois	174,00 €
225	non-exécution du paiement du décompte dans un délai de 30 jours de la date du décompte:	
	1er rappel	11,50 €
	2ème rappel	29,00 €
	3ème rappel (recommandé)	
	10% d'intérêts de retard par mois entamé	
	<u>Dispositions générales</u>	
	Non-communication par les sociétés des résultats de manifestations officielles de la Fédération au responsable désigné par le Conseil d'Administration	
	première infraction	6,00 €
	deuxième infraction	11,50 €
	troisième infraction	17,50 €
	quatrième infraction	23,00 €
	toute infraction suivante	29,00 €